

Presses de l'Université de Montréal



La thèse | Pierre Noreau, Emmanuelle Bernheim

Chapitre 15. Travailler avec un directeur de thèse

Pierre Noreau

p. 195-208

Texte intégral

- 1 Comment travailler sous la supervision d'un directeur de recherche ? Le texte de Christelle Lison, publié dans cet ouvrage, témoigne des difficultés inhérentes au choix d'une telle personne. Il renvoie aux différentes raisons qui peuvent justifier le choix d'un directeur plutôt que d'un autre, le tout étant de bien définir, de concert avec celui ou celle qu'on choisit, la nature des attentes mutuelles et de s'assurer dès le départ d'une certaine complicité intellectuelle. La qualité des relations personnelles constitue également un élément important, s'agissant d'une relation susceptible de connaître une certaine pérennité. Une multitude d'autres dimensions sont cependant en jeu dans le cadre d'une relation aussi longue.

Mise en contexte : la vie cachée des profs...

- 2 La vie étudiante ne permet pas toujours d'appréhender tous les aspects de la vie professorale. L'idée que la fonction d'un professeur d'université se limite à l'enseignement et à la recherche cache une partie des contraintes reliées à sa charge. Sans s'aventurer dans un inventaire aussi fastidieux qu'incomplet, on doit replacer la direction de thèse dans un contexte plus large.
- 3 Le directeur de thèse est d'abord et avant tout un intellectuel engagé dans le cadre d'une institution contraignante où sa fonction comporte : la charge d'enseignement ; la correction des examens ou des travaux ; l'obligation de publication ; la nécessité de participer au travail d'un certain nombre d'équipes de recherche (qu'il dirige parfois) ; le développement de programmes de recherche susceptibles de recevoir un soutien financier ; l'administration des fonds reçus ; la contribution aux activités et aux structures de son département, de sa faculté ou de son université ; l'obligation, selon le domaine de recherche, de répondre aux demandes des journalistes ; la vulgarisation de ses propres travaux et de ceux d'autres collègues ; le renouvellement continu de ses enseignements ; la supervision d'un certain nombre d'assistants ou de professionnels de recherche ; la participation à plusieurs colloques, congrès et autres manifestations scientifiques, au pays et à l'étranger ; la participation à un certain nombre de jurys de thèse ; l'évaluation des publications et des projets de recherche des autres chercheurs œuvrant dans son domaine ; la supervision des étudiants de deuxième et troisième cycles, ou la direction de chercheurs postdoctoraux, etc. Aussi surprenant que la chose puisse paraître, certains ont même une vie personnelle et familiale¹...
- 4 Toutes ces *figures d'action* sont susceptibles de traverser successivement ou simultanément la vie d'un directeur de recherche. Elles ne s'échelonnent pas nécessairement de façon uniforme tout au long de l'année, ce qui, ironiquement, fait parfois de la fonction universitaire un travail

saisonnier ! D'où l'importance pour l'étudiant d'adopter une approche proactive à l'égard de son directeur et de s'assurer d'une relation suivie avec lui. C'est sans doute la règle la plus importante à retenir ici.

Des modalités d'interaction claires, un idéal flou...

- 5 Dans leurs textes respectifs, Christelle Lison et Nanette Neuwahl proposent des grilles susceptibles de baliser les relations entre étudiant et directeur de thèse. On suppose toujours que ces relations sont *a priori* fondées sur une forme d'élection mutuelle. Les attentes sont généralement élevées de part et d'autre. Un étudiant souhaite de son directeur qu'il le guide dans une démarche dont il ne connaît pas totalement les tenants et aboutissants. Le directeur, quant à lui, espère intuitivement que le doctorant fasse montre d'une certaine autonomie intellectuelle et devienne une force de proposition ; qu'il soit en mesure de définir les problèmes qui limitent la progression de sa recherche et y trouve des solutions.
- 6 L'idée d'une forme de contrat tacite ou écrit entre étudiant et directeur est parfois évoquée dans la littérature. On y parle de cadre ou de contrat pédagogique², mais le *modus vivendi* qui s'établit est plus généralement le fruit d'un processus plus graduel. En cette matière, il n'y a pas de modèle unique. Certains directeurs sont plus directifs que d'autres, s'informent de la suite du projet et relancent régulièrement les étudiants qu'ils dirigent, mais la majorité espère *a priori* que l'étudiant croit suffisamment à son projet pour le poursuivre avec exigence, quitte à rendre compte régulièrement des progrès de son travail et demander conseil. Pour l'étudiant, la modalité d'interaction la plus pratique consiste à conclure chaque rencontre par l'établissement de ce qui sera discuté lors de la rencontre suivante. Il est préférable de le faire à partir d'un texte écrit, même schématique. On fixe ainsi au coup par coup un véritable calendrier de travail et de rédaction. Cette approche inductive fonde les conditions d'une interaction suivie entre le directeur et l'étudiant et permet un ajustement continu des attentes. Il est impératif pour l'étudiant d'éviter de laisser trop longtemps son directeur sans nouvelles de son cheminement, surtout si en cours de route il traverse un *passage à vide*. Sur le plan de la démarche intellectuelle, il est par ailleurs courant que les perspectives théoriques empruntées par les étudiants soient complexes et multiréférentielles. En l'absence d'interactions fréquentes, il est facile, même pour un directeur bien disposé, d'en perdre le fil. L'étudiant aura alors tôt fait de se sentir incompris. Le tout est de s'assurer de la régularité des échanges. Un conseil : ne passez pas un mois sans donner de vos nouvelles, quelles qu'elles soient.
- 7 La nature de la relation entre directeur et étudiant est également fonction de la personnalité de chacun. En Amérique du Nord, on attend normalement du directeur une forme de *distance amicale* ou d'*intérêt soucieux*. Le projet doctoral s'étendant parfois sur plusieurs années, il est inévitable qu'une forme de proximité se crée. Pour l'étudiant, la rencontre avec le directeur est souvent l'occasion de briser l'isolement du doctorant dont Christine Vézina analyse les difficultés dans cet ouvrage. Et en tant qu'étudiant, on est parfois amené à témoigner de sa vie personnelle. Or il est important que cette proximité ne vienne pas miner la capacité du directeur d'évaluer correctement le travail du doctorant. La capacité critique est une exigence nécessaire à la direction de thèse³. Ainsi, les relations amicales ou même les relations d'amitié, lorsqu'elles s'établissent, ne doivent pas nuire au maintien d'une distance par ailleurs indispensable à l'encadrement de la démarche doctorale. Bien que le doctorant espère toujours de près ou de loin l'approbation de son directeur, celle-ci ne peut être fondée sur la complaisance.
- 8 La vie étant ce qu'elle est, il arrive parfois qu'une forme plus poussée d'intimité se crée entre directeur et étudiant. Cette situation, notamment lorsqu'elle se traduit par une forme d'attachement amoureux, est incompatible avec la fonction d'encadrement dévolue au directeur. Il faut dans ce contexte délicat envisager un changement de direction, de manière à éviter que des considérations d'ordre privé interfèrent dans le contrat pédagogique qui lie le directeur et l'étudiant.

Les obligations du directeur

- 9 La fonction du directeur de thèse (parfois appelé directeur de recherche) est d'abord et avant tout d'accompagner une démarche qui doit graduellement conduire le doctorant à la production d'une thèse et, en sous-texte, au développement de son autonomie intellectuelle. On fonde souvent le choix d'un directeur de thèse sur la conviction que peut s'établir avec lui une bonne entente intellectuelle et personnelle. Mais une multitude d'autres considérations peuvent entrer en ligne de compte. S'agissant d'une thèse centrée sur un objet précis (par exemple le développement de l'individualité chez l'enfant entre 2 et 4 ans), on choisit souvent un spécialiste du domaine. Le choix peut également se fonder sur l'intérêt que le professeur et l'étudiant portent tous deux à une même problématique de recherche ou à une même perspective théorique. Et parfois on choisira un directeur simplement parce qu'on le sait capable de nous encadrer sur le plan de la méthodologie

ou de la démarche de recherche, entendue dans son sens le plus large.

- 10 De façon plus précise encore, on doit attendre du directeur qu'il nous aide à préciser notre question et notre problématique de recherche, nous oriente vers la littérature pertinente et nous guide dans l'élaboration de nos hypothèses ou nos objectifs de recherche. Il peut généralement conseiller l'étudiant sur les aspects empiriques de la démarche, lors de la définition de sa stratégie de recherche ou au moment de l'élaboration de son plan d'analyse et de rédaction. Les échanges entre directeur et étudiant portent habituellement sur des textes soumis à l'avance par l'étudiant. Dans certains cas, la construction de schémas théoriques, d'un calendrier de travail ou d'un plan de rédaction peut servir de base à ces discussions. Mais pour l'essentiel, la matière de ces échanges est fournie par les étapes de la rédaction des différents chapitres de la thèse.
- 11 La rédaction d'une thèse de doctorat est aussi l'occasion pour un étudiant d'explorer les différents aspects de la vie universitaire et scientifique. Le directeur de thèse est également amené à soutenir le doctorant dans ses demandes de bourses, entre autres par des lettres de recommandation, à encadrer l'étudiant dans ses premières communications scientifiques, à l'encourager à soumettre des projets de conférences dans le cadre de colloques thématiques ou de congrès scientifiques nationaux ou internationaux et à le conseiller dans ses premiers pas comme chargé de cours. Il pourra soutenir un jour sa candidature comme futur professeur d'université.
- 12 Cela étant, il est impératif de garder à l'esprit que le directeur n'est pas l'auteur de la thèse à venir. Sa responsabilité tient de *l'obligation de moyen*^A. L'objectif est essentiellement d'encadrer l'étudiant dans la rédaction d'une œuvre dont les conclusions seront discutées avec succès, devant un jury de thèse dûment constitué. La tradition nord-américaine incite les directeurs à ne jamais envoyer en soutenance une thèse qui ne serait pas mûre. D'une certaine façon, l'évaluation des mérites et des faiblesses d'une thèse, même lorsqu'ils sont totalement attribuables au travail du doctorant, les associe « en biais » au travail du directeur de recherche. Sauf en cas de difficulté particulière, notamment lorsque l'étudiant et le directeur se sont « perdus de vue » en fin de parcours, le directeur appuie généralement son étudiant lors de la soutenance, comme le rappelle Jean-François Gaudreault-Desbiens dans cet ouvrage.

Diriger son directeur...

- 13 La thèse, nous l'avons dit, est l'œuvre de l'étudiant. Ce principe ne doit jamais quitter l'esprit du doctorant. Les échanges avec le directeur doivent essentiellement porter sur l'évolution du travail en cours. C'est sa fonction d'aider l'étudiant à maintenir la cohérence de sa démarche. Pourtant, il arrive que le directeur propose lui-même l'exploration d'autres voies que celles qu'avait d'abord envisagées l'étudiant. La vie intellectuelle évolue au gré des lectures, des références nouvelles ou anciennes et des inspirations de chacun, et cette situation est propice au renouvellement continu des intérêts de recherche et des questionnements. Le directeur de recherche contribue à ce bouillonnement, et il peut ainsi être amené à suggérer des avenues qu'il aimerait lui-même explorer. C'est alors la responsabilité de l'étudiant d'établir si ces suggestions correspondent aux orientations de son projet original.
- 14 La difficulté de cette situation est en partie liée à la posture dans laquelle se trouve inévitablement l'étudiant vis-à-vis de son directeur de recherche. Même dans le cadre d'une tradition universitaire favorisant l'égalité entre étudiants et professeurs, il ne faut pas nier la situation de dépendance institutionnelle, intellectuelle et professionnelle dans laquelle se trouve le candidat au doctorat. Comme le choix d'un directeur de recherche est toujours l'expression d'une forme de reconnaissance, il arrive qu'une certaine séduction intellectuelle vienne traverser la relation, au fur et à mesure que se développe la thèse. Une certaine complicité se développe. En tant qu'étudiant, on ne veut pas décevoir. On est alors sensible aux diverses critiques qui peuvent être faites de notre travail et on prend note de détails qui ne sont pas toujours si importants. On mesure les inclinaisons de la voix... On se sent fragile.
- 15 Cette situation est tout à fait normale. Elle révèle cependant la nécessité pour l'étudiant d'affermir et d'élaborer sa propre pensée et de bien situer son propre projet. C'est le but de l'exercice. Les relations avec le directeur doivent se développer sous le signe de l'échange. Ainsi, à la question de savoir si un directeur de thèse dirige son étudiant ou dirige sa thèse (les deux expressions étant couramment utilisées), on peut répondre simplement que le directeur dirige un étudiant qui, lui, rédige sa thèse. En définitive, c'est l'étudiant qui, à la fin du parcours, devra la soutenir devant la communauté scientifique.

Les mécanismes de la direction de thèse

- 16 Au-delà des différents styles de direction évoqués au début de ce texte, le rôle du directeur est essentiellement axé sur l'objectivation de la démarche du doctorant : amener l'étudiant à définir clairement les paramètres de celle-ci. La transparence de cette démarche est en effet au cœur de la distinction entre l'œuvre de conviction et la recherche systématique, telle qu'elle peut être conçue,

idéalement, en milieu universitaire. Il ne faut pas nier toutes les difficultés associées à cette opération. C'est la fonction première du cadre théorique et de la problématisation d'approcher de cette transparence comme c'est la fonction de la méthodologie d'assurer la validité des données et d'en établir la force probante.

- 17 En observateur intéressé mais distant, le directeur de thèse oblige le doctorant à justifier constamment ses choix, c'est sa première fonction. L'enjeu est ici de s'assurer que ce que le rédacteur de la thèse prétend ne soit pas seulement vrai pour lui, mais valide pour un auditoire plus ou moins étendu formé de spécialistes du même domaine ou de la même discipline que lui. L'impétrant doit ainsi démontrer qu'il n'est pas seul à croire à ce qu'il dit et que, dans le meilleur des mondes, un autre chercheur utilisant les mêmes perspectives et les mêmes données parviendrait à la même conclusion que lui. Le directeur joue le rôle d'analyste, il force l'étudiant à objectiver sa démarche. La direction de thèse exerce une fonction de dévoilement. C'est un révélateur des procédés auxquels a recours l'étudiant pour produire une connaissance nouvelle.
- 18 La seconde fonction du directeur est d'obliger le doctorant à mettre ses questionnements et ses réponses à plat. Passé l'étape où les questionnements et les intuitions s'entrechoquent, le travail auquel doit se livrer le doctorant, contrairement à ce que l'on croit souvent, en est un de simplification constante de sa perspective, d'épuration qui rend accessible aux autres sa pensée, la rend transmissible en la réduisant à ses éléments essentiels. L'objectif est d'éviter que la thèse soit un exercice de mystification. Cette opération de simplification des formes ne va pas sans difficultés. Plusieurs des craintes rencontrées par le candidat au doctorat viennent de sa difficulté à venir lui-même à bout de cette complexité et à rendre compte de sa position et de sa méthode. Contrairement à l'idée qu'on se fait parfois du directeur de thèse omniscient dénouant tous les nœuds gordiens, celui-ci est d'abord un auditeur patient. Sa fonction est d'écouter. C'est en effet en tentant de s'expliquer et de se faire comprendre que l'étudiant en vient à la simplification dont on a parlé. Il doit parvenir à épurer les données du problème qu'il pose, opération à la faveur de laquelle il trouve très souvent lui-même la réponse à sa question. Tout cela ne signifie pas que la fonction du directeur de recherche se réduise à cette écoute attentive, mais il faut reconnaître que les étudiants savent souvent répondre eux-mêmes à leurs questions théoriques ou méthodologiques, du moment qu'ils sont invités à les reformuler. L'écoute, le silence parfois, seuls suffisent...
- 19 Finalement, le suivi d'un étudiant en thèse est souvent l'occasion de longues discussions sur des questions d'ordre méthodologique et empirique. Lorsque la thèse projetée nécessite la conduite d'un « terrain », il est très rare que le devis de recherche initial se matérialise comme prévu ou dans les temps impartis. Au-dessus des mille petites astuces et des choix plus ou moins improvisés qui permettent la conduite d'une enquête, flottent toujours quelques incertitudes : insuffisance des échantillons, résistance des informateurs, difficultés techniques liées à l'enregistrement ou à la prise de notes, etc. Plusieurs de ces « problèmes insurmontables » connaissent des solutions simples, ou doivent être acceptés comme des conditions inhérentes à toute activité de recherche. Ici, c'est l'expérience du directeur qui supplée aux difficultés ou permet d'accepter que la perfection n'existe pas.

Autonomie intellectuelle... et autonomie professionnelle

- 20 C'est souvent un privilège pour un doctorant de mener sa thèse dans le cadre d'un chantier de recherche plus large, dirigé par son propre directeur. C'est l'occasion d'un partage continu avec les étudiants et professeurs membres de l'équipe. Certains étudiants peuvent ainsi compter sur une bourse (tirée du budget de l'équipe) ou être soutenus dans la rédaction d'une demande de bourse, la qualité du milieu d'encadrement étant assurée par le fait que cette recherche est menée par une équipe plus large, ou au sein d'un centre de recherche, d'un réseau ou d'un regroupement stratégique important.
- 21 La principale question entourant cette collaboration réside dans la capacité de l'étudiant de poursuivre son propre projet de recherche. Par extension, se pose encore ici la question de l'autonomie intellectuelle du doctorant. Rapidement repérés parmi les étudiants de deuxième cycle, certains étudiants sont même invités à passer au doctorat sous la direction de celui qui avait déjà dirigé leur mémoire de maîtrise, pour contribuer au projet élaboré par ce dernier en agissant comme sous-traitants d'une aventure intellectuelle plus ambitieuse. La chance se présente alors pour lui de participer à une véritable entreprise de recherche. Cette association présente cependant un risque. Il ne s'agit pas ici de dissuader l'étudiant de saisir une telle occasion, mais de souligner qu'il doit s'assurer de ne pas se trouver désapproprié de sa propre production intellectuelle. Que sa thèse reste sa thèse.
- 22 La question se pose également dans les situations où l'étudiant est invité à participer à l'organisation de manifestations scientifiques ou à la présentation de communications scientifiques conjointes avec son directeur. En vérité, il faut espérer que tout étudiant qui se destine à la carrière universitaire ou à une carrière de recherche soit rapidement appelé à

expérimenter les différentes formes de la vie scientifique, avec la complicité de son directeur de thèse. Il en va de même de la collaboration à l'écriture d'articles scientifiques ou de chapitres de livre. Le monde universitaire encourage de plus en plus les professeurs à associer leurs étudiants aux études supérieures à leurs diverses publications. Il est cependant important de tenir compte de plusieurs considérations reliées les unes aux autres. La première tient à la nature de la contribution au texte. Si l'étudiant travaille à la recherche qui conduit à la rédaction d'un article scientifique dont son directeur est vraiment l'inspirateur, c'est souvent une chance pour lui que son nom soit associé à cet article et vienne enrichir son curriculum vitæ. Il est important cependant que son nom apparaisse en premier lieu s'il en est réellement l'auteur et si les idées qui y sont développées sont réellement les siennes. La chose est encore plus nécessaire s'il s'agit d'une thèse par articles. Dans ce cas précis, il faut bien connaître les règles applicables dans son université concernant les articles admissibles pour les fins de sa thèse. Il est important de se souvenir que, contrairement à ce que l'on croit parfois, les idées nouvelles sont assez rares. Plusieurs de celles qui guideront la carrière subséquente de l'étudiant (à l'université ou ailleurs) lui viendront de cette période prolifique où il était en thèse. Elles inspireront souvent la suite de son travail intellectuel. Il convient donc d'en garder la propriété intellectuelle.

- 23 Reste une dernière dimension à considérer au chapitre de l'autonomie intellectuelle. Il est important de bien circonscrire ce qui caractérise sa propre contribution au développement du savoir et d'être en mesure de bien situer ce qui distingue cet apport de celui de son directeur : d'établir sa propre niche intellectuelle. Il ne s'agit pas seulement ici d'un calcul opportuniste, mais d'une nécessité de la vie universitaire. Il peut devenir difficile d'être engagé comme professeur dans la même université que celle qui nous a accueilli au doctorat si notre sujet de thèse semble, de près ou de loin, n'être qu'une version miniature du travail de notre directeur de thèse. Dans le cas d'une approche ou d'un sujet de recherche très spécialisés et très pointus, le même problème se pose vis-à-vis d'universités reliées les unes aux autres dans les mêmes réseaux. Il s'agit par conséquent pour l'étudiant de s'assurer encore ici de son autonomie intellectuelle et de la spécificité de sa contribution comme futur chercheur.

Concilier « ses directeurs »

- 24 Le choix d'une codirection de thèse peut se justifier par la recherche d'une complémentarité des expertises, ou des encadrements. On peut ainsi choisir un directeur pour ses compétences reconnues sur un sujet donné et un second pour ses compétences méthodologiques. Ces maillages posent généralement peu de difficultés. Il s'agit dans tous les cas de s'assurer de la qualité des relations entre les deux directeurs. En contrepartie, il faut éviter de solliciter des professeurs que l'on sait engagés dans un débat de nature théorique ou méthodologique, histoire de « pimenter » l'expérience doctorale.
- 25 Sur le plan de l'encadrement, il est important d'éviter que les codirecteurs empruntent des voies qui, sans s'opposer, divergent graduellement, auquel cas il sera difficile de satisfaire les attentes de l'un et de l'autre. Dans la mesure du possible, les deux codirecteurs seront présents aux rencontres. Dans le cas où l'encadrement est mené séparément, ce qui n'est pas recommandé, il est impératif que le projet soit dès le départ bien structuré et que les objectifs de l'étudiant soient clairs, ce qui lui permettra de profiter pleinement de l'expertise de chacun de ses directeurs. S'il survenait une divergence importante entre eux sur les orientations de la recherche, il serait préférable que l'un ou l'autre cède sa place. Dans le cas inverse, il ne faut pas exclure d'abandonner l'un de vos codirecteurs, parfois au profit d'un seul, ou au profit d'un autre codirecteur. Nous reviendrons sur cette question plus loin.
- 26 Finalement, de plus en plus d'étudiants envisagent la cotutelle de thèse. Celle-ci suppose une forme ou une autre de codirection et un séjour au sein d'une institution étrangère, soit celle où enseigne votre second superviseur. On favorise ainsi la coopération scientifique et la mobilité des idées et des individus. Pour l'étudiant, la cotutelle est de nature à élargir le champ de ses références. Les considérations soulevées plus haut concernant la codirection sont également valables dans le cas de la cotutelle. S'ajoute cependant la difficulté de faire cohabiter des traditions disciplinaires ou universitaires différentes. Il est fortement suggéré que la cotutelle soit assurée par deux professeurs qui se connaissent déjà bien. Il est également nécessaire que ces codirecteurs soient tous deux bien au fait des différences qui existent entre leurs cultures institutionnelles respectives. Si, dans certaines disciplines, ces différences sont presque anecdotiques, elles sont au contraire très importantes dans d'autres. Il peut s'agir de la place relative que prennent les aspects théoriques et empiriques de la thèse. Ces distinctions peuvent également toucher aux dimensions formelles de la thèse, au plan de rédaction type ou aux conventions bibliographiques, ou encore consister dans le type de démarche de recherche privilégié, de nature plus inductive ou plus déductive. Sur le seul plan des références, un court séjour en France ou aux États-Unis suffit pour réaliser la spécificité des sources théoriques qui structurent chaque « pays universitaire » et l'ignorance mutuelle qui caractérise certains champs du milieu universitaire. L'interdisciplinarité

n'y est pas valorisée de la même façon partout ; on n'y fréquente pas toujours les mêmes auteurs, ou encore, pas pour les mêmes raisons. La nature des relations entre étudiant et directeur de thèse y est parfois fort différente. Souvent rompu à cette diversité de références, l'étudiant québécois est à même d'ajuster sa démarche, mais il convient d'être sensible, dès le départ, à ces *distinguos*. La proximité relationnelle entre les codirecteurs est d'autant plus nécessaire que leurs univers de références diffèrent.

Les fruits... et les pépins

- 27 Abordons pour finir quelques situations problématiques qui peuvent survenir tout au long du processus conduisant à la rédaction de thèse.

« Mon directeur part en sabbatique... »

- 28 La distance a-t-elle de l'importance ? Si le départ d'un directeur de thèse pouvait poser des problèmes dans le passé, ce n'est plus tout à fait le cas aujourd'hui. Le recours aux modes de communication numériques contemporains compense amplement cet éloignement. En situation de codirection ou de cotutelle, c'est souvent le meilleur moyen de mettre tout le monde sur la même longueur d'onde. Il en va de même des textes qui peuvent être commentés et ensuite facilement envoyés par voie électronique. La sabbatique n'est donc plus un problème dans le contexte universitaire contemporain.

Prendre conseil ailleurs ?

- 29 Il peut arriver que le directeur de thèse ne parvienne pas à répondre aux interrogations du doctorant qu'il dirige, et ce pour une multitude de raisons : l'étudiant veut parfois valider l'interprétation qu'il fait de l'œuvre d'un auteur que son directeur connaît peu ; il entend recourir à une technique de recherche dans laquelle le directeur n'est pas particulièrement versé ; il a besoin d'un autre regard sur l'ensemble de sa démarche de recherche... Toutes ces raisons peuvent expliquer que l'étudiant élargisse son champ de référence. Prendre conseil auprès d'un autre professeur peut donc se justifier⁵. Si ces démarches sont systématiques et conduisent invariablement vers la même source, il faut peut-être envisager une codirection. Il est important que ces démarches soient transparentes. Le directeur de recherche se sent souvent une véritable responsabilité concernant la poursuite et la conduite de la thèse. Il faut éviter qu'il développe tout à coup le sentiment qu'elle est en fait dirigée par un collègue.
- 30 Dans certaines facultés et certains départements, la création d'un comité de rédaction, responsable du suivi des étudiants inscrits en thèse, permet parfois de répondre au besoin ressenti par l'étudiant de puiser à plusieurs références. À défaut d'une structure semblable, chercher, au besoin, appui auprès de plusieurs professeurs demeure une avenue à envisager. Cette pratique est souvent susceptible de favoriser la poursuite de la démarche doctorale et d'enrichir l'encadrement déjà proposé par le directeur.

Changer de directeur, changer de projet ?

- 31 Idéalement, on espère garder le même directeur de recherche du début à la fin de la thèse. Plusieurs raisons peuvent cependant justifier que l'on en change : la disponibilité du directeur peut parfois être en cause, par exemple s'il est amené à assumer de nouvelles fonctions administratives ou connaît des ennuis de santé ; le passage du directeur dans une autre université ou son retrait de la vie universitaire peuvent parfois forcer l'étudiant à reconsidérer son choix, encore que dans la majorité des cas, la supervision de sa thèse puisse se poursuivre au prix de quelques ajustements administratifs avec son université de rattachement. Finalement, le doctorant peut décider de s'orienter vers un tout autre projet, et il peut même arriver qu'un désaccord ou une véritable divergence surgissent sur les conditions d'encadrement ou de poursuite de sa thèse. Cette situation oblige souvent l'étudiant à changer de directeur. Ce changement peut se réaliser facilement et avec délicatesse sur la base d'un accord mutuel, mais il doit être conclu avec le soutien du responsable aux études supérieures de l'unité de l'étudiant de manière que les procédures administratives qui doivent accompagner ce choix soient respectées. Il est important de se rappeler que le choix d'un directeur de recherche et la poursuite d'une thèse doivent être le produit d'une entente mutuelle. Quelles qu'aient été les raisons qui ont amené l'étudiant à choisir son directeur, il peut exister de bonnes raisons de vouloir en changer. Il convient cependant de reconnaître qu'il s'agit d'un « fusil à un coup », et qu'il n'est pas souhaitable de changer constamment de superviseur de recherche au gré des difficultés. Il faut savoir soupeser tous ces éléments et s'assurer dès le départ que les paramètres de la relation sont clairs.

Les échéances liées au dépôt de la thèse... une question de cuisine académique

- 32 La conclusion d'une thèse dans les délais prévus est souvent utopique. Lorsque les aléas de la

recherche et de la vie viennent ralentir le rythme de recherche et de rédaction, les délais prévus par le règlement de l'université sont souvent dépassés. Le directeur peut alors servir de courroie de transmission avec la direction des études supérieures. Il connaît généralement les stratégies qui peuvent être envisagées – suspension d'inscription ou inscription pour fin de dépôt – et peut guider l'étudiant dans ce labyrinthe. Ce dernier ne doit pas hésiter à l'informer des lettres qu'il reçoit de l'administration.

- 33 Une fois la thèse terminée, les relations entre le nouveau docteur et son ancien directeur varient souvent en fonction des destinées personnelles et professionnelles du diplômé. Il arrive qu'une véritable amitié se soit liée en cours de rédaction, et ces relations sont alors susceptibles de se poursuivre. Dans d'autres cas, les relations directeur-doctorant empruntent dès le départ une voie plus formelle et distanciée et n'évoluent que très peu par la suite. Le monde de la recherche restant un monde ouvert, il arrive souvent que ces liens prennent la forme d'une véritable collaboration intellectuelle ou scientifique et se poursuivent au lendemain de la soutenance, notamment lorsque le diplômé intègre la vie universitaire, soit comme chercheur, soit comme professeur.

Notes

1. Concernant toutes ces dimensions, on lira avec intérêt : María del Río Carral et Bernard Fusulier, « Jeunes chercheurs face aux exigences de disponibilité temporelle : quelles logiques d'agencement entre la vie professionnelle et la vie privée ? », dans *Temporalités : Revue de sciences sociales et humaines*, vol. 18, 2013, <http://temporalites.revues.org/2614>.

2. Consulter à ce propos : Laetitia Gerard, *L'accompagnement en contexte de formation universitaire : étude de la direction de mémoire comme facteur de réussite en Master*, thèse en éducation, Université Nancy II, 2009, <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00498380/>. À noter qu'en France, on favorise la création, dans chaque établissement universitaire, d'une charte des thèses. Voir : *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, n° 36, 1^{er} octobre 1998, www.education.gouv.fr/bo/1998/36/sup.htm/.

3. Lire à ce propos le texte : « La vie d'étudiant diplômé » sur la relation avec le directeur de thèse, dans Franca Iacovetta et Molly Ladd-Taylor (dir.), *Devenir historien ou historienne*, tiré du site de la Société historique du Canada, www.cha-shc.ca/download.php?id=105m.

4. En droit, on distingue ainsi l'obligation de fin et l'obligation de moyen.

5. On lira avec intérêt le texte de Monique Saint-Martin, « Que faire des conseils (ou de l'absence de conseils) de son directeur de thèse ? », dans Moritz Hunsmann et Sébastien Kapp (dir.), *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, Éditions EHESS, 2013, p. 63-79.

Auteur

Pierre Noreau

Professeur titulaire au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal où il travaille depuis 1998. Il est politologue et juriste de formation.

Du même auteur

La thèse, Presses de l'Université de Montréal, 2016

3. Le moraliste, le sociologue et le juge : objectivation et production de la connaissance in *Guy Rocher*, Presses de l'Université de Montréal, 2014

Introduction in *La thèse*, Presses de l'Université de Montréal, 2016

Tous les textes

© Presses de l'Université de Montréal, 2016

Conditions d'utilisation : <http://www.openedition.org/6540>

Référence électronique du chapitre

NOREAU, Pierre. *Chapitre 15. Travailler avec un directeur de thèse* In : *La thèse : Un guide pour y entrer... et s'en sortir* [en ligne]. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2016 (généré le 17 octobre 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pum/4127>>. ISBN : 9782821895591. DOI : 10.4000/books.pum.4127.

Référence électronique du livre

NOREAU, Pierre ; BERNHEIM, Emmanuelle. *La thèse : Un guide pour y entrer... et s'en sortir*. Nouvelle édition [en ligne]. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2016 (généré le 17 octobre 2019). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pum/4094>. ISBN : 9782821895591. DOI : 10.4000/books.pum.4094.
Compatible avec Zotero